
POIDS ET MESURES

Qui sont d'usage en Médecine.

LE Poids commence par un Grain & se continue par un Scrupule , une Dragme ou un Gros , une Once & une Livre

Le Grain est la pesanteur d'un grain d'orge de moyenne grosseur.

Le Scrupule est la pesanteur de vingt-quatre Grains.

La Dragme , ou le Gros , contient trois Scrupules , ou soixante & douze Grains.

L'once comprend huit Gros , ou cinquans soixante & seize Grains.

La Livre en Médecine , qui étoit autrefois de douze Onces , est à présent de seize Onces.

On compte encore les Ingrédients solides par Manipules ou Poignées , par Pinces , par Paires & par Nombre.

Les Mesures ordinaires des Ingrédients liquides sont la Pinte , la Chopine , le Demi-Septier de Paris , égal à-peu-près au Septier d'Orléans , le Poisson de Paris égal à-peu-près au Demi-Septier d'Orléans , le Demi-Poisson , & la Goutte.

Le Manipule , ou la Poignée , est tout

ce qu'on peut prendre à la fois avec la main.

La Pincée est tout ce qu'on peut prendre des trois premiers doigts, en commençant par le pouce.

La Pinte de Paris & celle d'Orléans contiennent un peu moins de trente-deux Onces, ou deux livres d'eau.

La Chopine, qui pèse environ une Livre, contient un peu moins de seize Onces d'eau.

Le Demi-Septier de Paris, égal à peu-près au Septier d'Orléans, contient environ huit Onces; & ainsi du reste.

La Goutte est la moindre quantité de liqueur qui se sépare en versant doucement.

On se sert de ces différentes manières en dosant, suivant les différentes matières qu'on prescrit; ainsi les Bois, les Racines & les Ecorces des Plantes se dosent par Scrupules, Gros & Onces, &c. aussi-bien que les Semences, dont il y en a beaucoup qu'on ordonne aussi par Pincées.

Les Feuilles vertes se prescrivent par Poignées, & les séches par Poids & par Pincées; les Fleurs aussi par Pincées; les Fruits s'ordonnent par Paires ou par Nombre. Les Amandes, les Citrons, les Raisins, les Pommes, &c. se dosent par Nombre, & quelques-uns par Poids.

Les Racines & les Feuilles de Plantes
qui croissent dans le pays, doivent être,
autant qu'il se peut, employées fraîches;
lorsqu'il les faudra employer séchées, nous
en avertirons en son lieu.

